

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-01-17-001

DÉCISION Délégation signature vente INSEAD (R.
Benayoun)

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 114 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris le 12 décembre 2019 ;

Décide :

Sur proposition du directeur général,

- de donner délégation à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, pour signer tous les actes nécessaires d'une part, à la vente à la Fondation INSEAD de l'ensemble des parts de la SCI Constance Formation détenues par la CCIR, d'autre part, à la vente à l'INSEAD des terrains sis à Fontainebleau, occupés par le CEDEP, dans les conditions et suivant les modalités fixées par la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris le 12 décembre 2019.

En cas d'absence ou d'empêchement de Richard BENAYOUN, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jean-Claude SCOUPE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale.

Fait à Paris, le 17 décembre 2019

SIGNE

Didier KLING